

Paris, le lundi 22 mai 2023



## Le TechLab lance l'Observatoire de l'Innovation Inclusive en partenariat avec la Chaire Technology for change de l'Institut Polytechnique de Paris et Accenture

L'innovation, qu'elle soit technologique ou organisationnelle, peut être un formidable levier de progrès social, à condition qu'elle réponde aux besoins de tous. C'est pourquoi, depuis 2018, APF France handicap et son TechLab promeuvent l'innovation inclusive auprès des entreprises.

Cette ambition est aujourd'hui renforcée avec la création d'un l'Observatoire de l'Innovation Inclusive.

En partenariat avec la [Chaire Technology for change de l'Institut Polytechnique de Paris](#) et la société Accenture, cet observatoire vise à mieux appréhender les pratiques des grandes entreprises en matière d'innovation inclusive.

### Les démarches d'innovation inclusive des entreprises au cœur de l'Observatoire

Depuis 2018, le TechLab mène des recherches sur les défis et les leviers de l'innovation inclusive, en lien avec le [Centre de Recherche en Gestion de l'École Polytechnique \(membre de l'Institut Interdisciplinaire de l'Innovation, UMR CNRS\)](#). Ces recherches ont des applications très concrètes dans les processus du TechLab, qui accompagne les entreprises dans des démarches de co-conception avec des personnes en situation de handicap.

Pour approfondir leurs analyses et sensibiliser les entreprises, les deux entités ont décidé de créer un Observatoire de l'Innovation Inclusive. En effet, mieux comprendre les freins et les leviers de l'innovation inclusive dans les grandes entreprises permettra d'imaginer des actions concrètes pour aider les entreprises à mieux prendre en compte la question du handicap dans la conception de leurs offres et de leurs organisations.



Contact presse : Sophie Lasbleis



Tél. 01 40 21 10 93 - 06 89 74 97 37 – [sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr)



## Un accompagnement renforcé pour aider les entreprises à prendre le virage de l'innovation inclusive

En premier lieu, deux dimensions s'avèrent indispensables : l'innovation de produits ou service et l'innovation organisationnelle.

Le rôle de l'Observatoire est ainsi d'interroger les entreprises afin de savoir si les personnes en situation de handicap ou d'autres publics exclus, sont impliquées dès le début dans la conception des produits, des services ou des pratiques organisationnelles et politiques RH.

Les premiers constats de l'observatoire montrent une méconnaissance des concepteurs (ingénieurs, développeurs, designers, équipes marketing) sur les questions d'inclusion et un besoin de conviction pour engager l'entreprise dans une démarche d'innovation inclusive. Ainsi, lorsqu'ils conçoivent un produit, les designers imaginent souvent un utilisateur type souvent éloigné de la réalité des besoins des personnes en situation de handicap.

Les entreprises sont également interrogées sur la définition de leurs pratiques organisationnelles, par exemple les règles de recrutement ou de télétravail : prennent-elles en compte les besoins de tous ? Impliquent-elles les publics éloignés de l'innovation dans leur réflexion ? Il apparaît que les pratiques organisationnelles, même lorsqu'elles ciblent des publics spécifiques, sont le plus souvent pensées sans concertation avec les principaux intéressés.

Ainsi, l'objectif est de mettre en lumière l'exclusion générée par l'entreprise, dont elle n'a souvent pas conscience.

D'ici quelques mois, l'Observatoire de l'Innovation inclusive produira un livre blanc à destination des entreprises ainsi que des articles de recherche à destination du monde académique.

Garantir la participation sociale des personnes en situation de handicap en s'appuyant sur leur expertise d'usage, perçue comme une compétence à part entière, est une clé essentielle pour une société inclusive.



**APF France handicap** est une association de personnes handicapées, qui réunit celles-ci, leurs familles et des personnes valides solidaires. Depuis 90 ans, elle est engagée dans la défense des droits des personnes handicapées et de leurs familles, se bat contre les discriminations et les préjugés dont elles sont victimes. Elle accompagne 50 000 personnes au quotidien dans tous les domaines de la vie (accessibilité, éducation, emploi, santé...), partout en France. **APF France handicap est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) depuis 2021.**  
<https://www.apf-francehandicap.org/>

Contact presse : Sophie Lasbleis

Tél. 01 40 21 10 93 - 06 89 74 97 37 – [sophie.lasbleis@apf.asso.fr](mailto:sophie.lasbleis@apf.asso.fr)

